

CONNAITRE ET PRATIQUER LES IFRS : PASSIFS

Provisions, avantages au personnel, impôt sur le résultat

09IRS120

Durée : 1j

IRS 120 fait partie d'un cycle de 5 journées (IRS 117 à IRS 121) qui peuvent être suivies indépendamment les unes des autres mais dont l'ensemble permet au praticien de maîtriser les points qu'il a besoin de connaître pour mener une mission chez un client IFRS, en particulier une mission d'établissement de la liasse consolidée

Public : Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire

Objectifs :
- Connaître les IFRS applicables aux principaux postes du passif.
- Comprendre la signification financière des chiffres du passif.
- Appréhender les divergences qui subsistent entre le référentiel IFRS et le PCG.

Contenu :
Passifs :
- IAS12, impôts différés et impôts sur le résultat : actifs et passifs d'impôt exigible, actifs et passifs d'impôt différé (évaluation et comptabilisation), informations à fournir
- IAS19, avantages du personnel : stock options, engagements de retraite, avantages postérieurs à l'emploi, informations à fournir
- IAS 37, provisions au passif : évaluation et comptabilisation de la provision, valeur actuelle, événements futurs, passif éventuel, informations à fournir
- IFRS 2, paiements en actions : Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, juste valeur, informations à fournir
- IAS 10, événements postérieurs à la clôture : prise en compte, comptabilisation, continuité d'exploitation, informations à fournir

Pédagogie : Exposé
Echange d'expériences
Mini cas d'application

Prérequis : [IRS117](#)

Pour aller plus loin :

Autres formations proches :